



AILouvain

Louvain-la-Neuve, le 15 octobre 2011

Chère ancienne, cher ancien,

La fin de l'année approche, c'est le moment de penser à votre association.

Comme vous avez pu le lire dans le numéro de Louvain Ingénieurs de février 2011 (article accessible sur <http://www.ailouvain.be>, page d'accueil et onglet Agenda), l'AILouvain a reformulé sa mission. Cette évolution traduit notre volonté de nous rapprocher de l'Ecole Polytechnique de Louvain (EPL) tout en continuant à mettre en avant les valeurs qui nous rassemblent. Nous le ferons en plus étroite collaboration avec l'EPL pour laquelle l'AILouvain veut être un relais avec le monde économique et social.

Dans cet esprit, nous avons démarré notre convention concernant la gestion des stages (voir à ce sujet l'article paru dans Louvain Ingénieurs de juillet 2011). Vous avez aussi remarqué que depuis le numéro de février 2011, l'EPL édite 2 fois par an une lettre d'information qui est intégrée dans le Louvain Ingénieurs.

En matière de nouveaux services, l'AILouvain a inauguré un service de coaching individualisé orienté vers la gestion de carrière. Nous avons aussi l'intention de développer complémentirement un service de parrainage pour les plus jeunes désireux de pouvoir bénéficier de l'expérience des plus âgés.

Nous continuerons à organiser des activités (conférences, visites...) qui collent avec l'actualité et qui répondent à vos attentes. Notre site web est maintenant en régime de croisière : consultez-le et utilisez-le ! C'est grâce à vous qu'il existe ! Faites-nous part de votre expérience afin de l'améliorer et de vos attentes en matière d'activités !

Enfin, par rapport à l'an passé, nous avons décidé de garder la même grille de cotisation. Avec les entreprises qui nous soutiennent, c'est de vous que proviennent très largement nos ressources financières.

Vous l'aurez compris, nous comptons sur vous : affiliiez-vous ou renouvelez votre cotisation sans plus attendre.

Au nom de toute l'équipe qui s'investit dans l'AILouvain, je vous remercie d'avance de votre fidélité et de votre soutien.

Bien sincèrement,

Jacques van Vyve
Président

Président

Jacques van Vyve

Vice-présidents

Stéphane Crèvecoeur
Philippe de Visscher

Secrétaire général

Paul Bilande

Trésorier

Bruno Michiels

Administrateurs

Francesco Contino
Francis Delannay
Bernard Delvaux
Emilie Fockedey
Jean-Marie Ginion
Michel Grisay
Pascal Laffineur
Jean-Didier Legat
Bruno Schröder
Xavier Sinechal
Marc Vanden Neste

Gestion quotidienne

Myriam Banai
Martine Lemaître

AILouvain, c'est une association

AILouvain est une des plus importantes associations d'anciens de l'UCL, comptant 139 ans et plus de 1800 membres. C'est une équipe dynamique, proche de vous, soucieuse de faciliter les contacts entre entreprises et EPL. C'est une cellule *emploi* pour aider les étudiants, ingénieurs et employeurs. Ce sont quatre prix décernés aux meilleurs travaux de fin d'études de l'EPL. Ce sont aussi des fonds de solidarité, prêts d'études...

AILouvain, c'est un réseau

AILouvain, c'est un point de rencontre à Louvain-la-Neuve, c'est une voix qui vous répond au téléphone, c'est un site Web régulièrement mis à jour. C'est aussi, sur ce même site, une base de données interactive répertoriant près de 8000 ingénieurs issus de l'EPL, soit un superbe outil de networking. C'est enfin un périodique de qualité — *Louvain Ingénieurs* — qui témoigne de la vie de l'association et offre une tribune aux ingénieurs et entreprises.

AILouvain, ce sont des activités

AILouvain, ce sont d'abord des activités conviviales, comme les réunions de promotion, les sorties plutôt sportives ou encore les soirées festives. Ce sont ensuite des activités liées aux métiers de l'ingénieur, telles les visites de réalisations industrielles, la formation continue ou les conférences-débats. Enfin, c'est une occasion de se retrouver à l'AG et d'écouter un orateur prestigieux.

En tant que membre d'AILouvain, vous

- recevez *Louvain Ingénieurs*, la revue d'AILouvain ;
- bénéficiez d'un tarif préférentiel pour la revue *Louvain* (jusque fin juin 2012) et d'un accès privilégié aux services et aux activités de l'association et de l'UCL ;
- êtes, si vous êtes ingénieur civil, affilié à la FABI (www.fabi.be), qui a notamment pour vocation de défendre le titre d'ingénieur civil à l'échelle (inter)nationale; vous recevez ainsi les publications de la FABI (revue, annuaire, enquêtes, etc.).